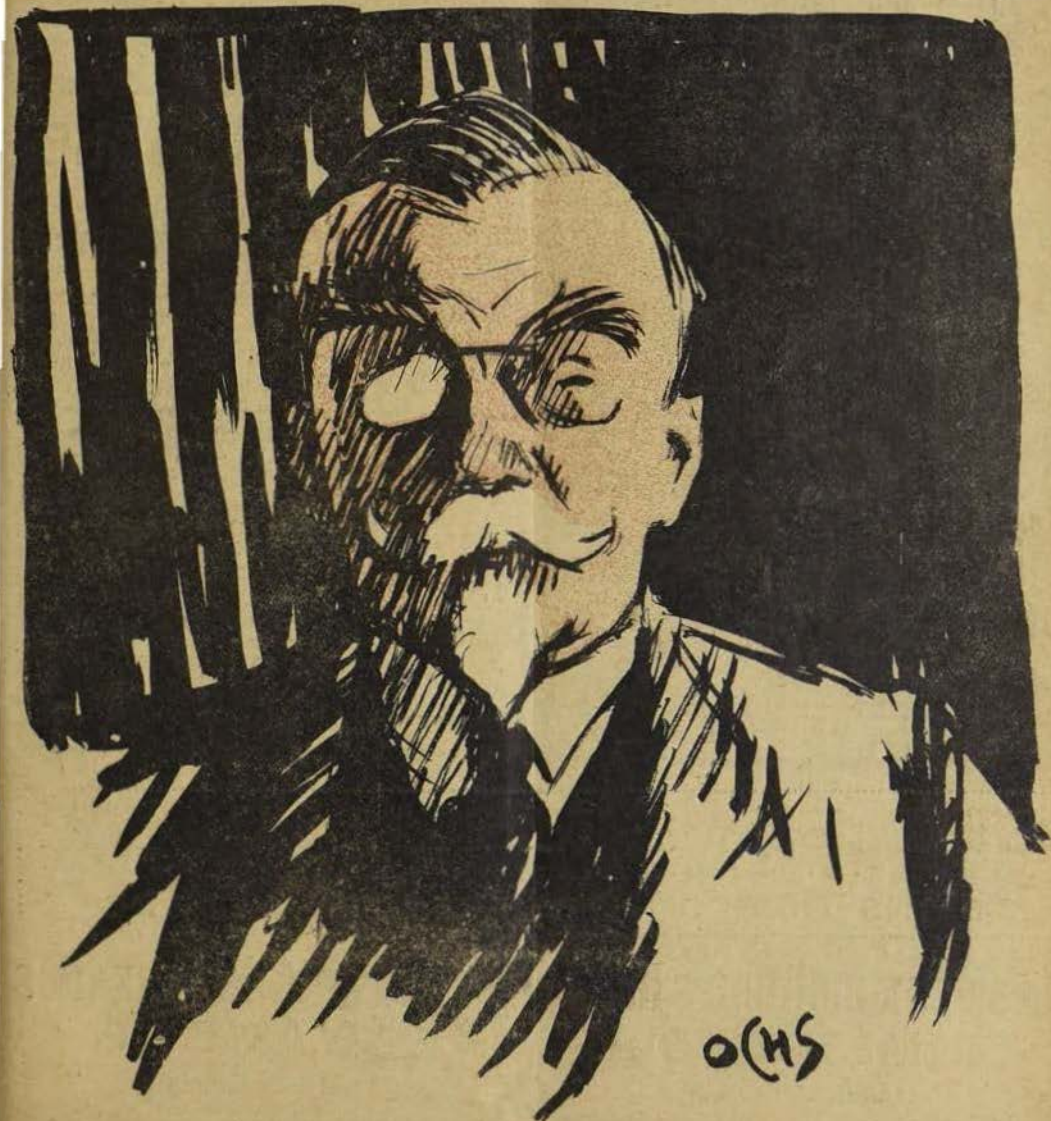


Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI



MAX HALLET

LE JOYEUX CHAMPAGNE SAINT-MARCEAUX

DONNE L'ENTRAIN
ET LA GAÏETÉ

IMPORTATEUR GÉNÉRAL POUR LA BELGIQUE

Maison F. VAN ROMPAYE FILS SOCIÉTÉ ANONYME

RUE DE BRABANT, 70, A BRUXELLES — TÉLÉPHONE : B. U. N. 115.43

CREDIT ANVERSOIS

Société anonyme fondée en 1850. — Capital : 60 millions de francs

Sièges) ANVERS : 42, Courte rue de l'Hôpital (Siège social)
BRUXELLES: 30, avenue des Arts

LISTE DES AGENCES. — AERSCHOT, ARLON, ASSCHE, ATH, AUBEL, AYWAILLE, BINCHE, BOOM, BLANKENBERGHE, BRAINE-L'ALLEUD, BRAINE-LE-COMTE, BRUGES, BRUXELLES, CHARLEROI, CINEY, COURTRAI, COURT-ST-ETIENNE, DOLHAIN, ECAUSSINE, EUPEN, FLEURUS, FLOBECQ, FONTAINE-L'ÉVÊQUE, FRANS-LEZ-BUISSENAI, GAND, GEMBLoux, GENAPPE, GHEEL, GHISSELLES, GOSSÉLIES, GOUVY, HAECHT, HASSÉLT, HENRI-CHAPELLE, HÉRENTHALS, HERVE, HOEYLAERT, HOUPALIZE, HUY, JODOIGNE, LALOUVIERE, LESSINES, LIÈGE, LONDERZEEL, LOUVAIN, MALINES, MALMÉDY, MARCHÉ, MARCHIENNE-AU-PONT, MOLL, MONS, NAMUR, NESBONVAUX, NIVELLES, OSTENDE, PERWEZ (Brabant), RENAIX, REBECQ, ST-NICOLAS, SOIGNIES, ST-TROND, SPA, STAYÉLOT, THUIN, TIRLEMONT, TOURNAI, WABRE, TURNHOUT, VERVIERS, VIELSALM, VILVORDE, WARE, COLOGNE — ROTTERDAM — LUXEMBOURG

Location de coffres-forts à partir de 12 francs par an

Garde de titres et objets précieux

Les dépôts peuvent être faits, moyennant un minimum droit de garde, soit sous forme de Dépôts à découvert, soit sous forme de Dépôts escomptés. La constitution du dépôt est constatée par un reçu nominatif délivré par la banque. Ce reçu est personnel — non transmissible — et n'a de valeur qu'en tre les mains du déposant. La perte, la destruction ou le vol de ce reçu se prive, par conséquent, pas le déposant moyennant l'accomplissement de certaines formalités, de la libre disposition de son dépôt.

Le Crédit Anversois ouvre des comptes de chèques productifs d'intérêts. — Les déposants peuvent disposer de leur avoir à tout moment.

TAVERNE ROYALE

Galerie du Roi - rue d'Arenberg

BRUXELLES

CAFÉ-RESTAURANT de premier ordre

THÉ-CONCERT TOUS LES JOURS de 3 1/2 à 6 1/2 H.
LE DIMANCHE SOIR D'INER-CONCERT

GRAND RESTAURANT DE LA MONNAIE

Rue Léopold, 7, 9, 11, 13, 15

BRUXELLES

GRANDE SALLE ET SALONS

POUR FÊTES ET BANQUETS

CONCERT SYMPHONIQUE tous les soirs

ETABLISSEMENTS SAINT-SAUVEUR

35 - 39 - 41 - 43 - 45 - 47, RUE MONTAGNE-AUX-HERBES-POTAGÈRES

BAINS DIVERS * BOWLING * SKATING

Les deux meilleurs hôtels-restaurants de Bruxelles

LE MÉTROPOLE

PLACE DE BROUCKÈRE

Splendide salle pour noces et banquets

LE MAJESTIC

PORTE DE NAMUR

Salle de restaurant au premier étage

LE DERNIER MOT DU CONFORT MODERNE

Pourquoi Pas ?

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUQUENET

ADMINISTRATEUR : Albert COLIN

ADMINISTRATION : 4, rue de Berlaymont, BRUXELLES	ABONNEMENTS		UN AN	6 Mois	3 Mois	Compte chèques postaux n° 16.664
	Belgique	fr.	30.00	16.00	9.00	
	Étranger	fr.	35.00	18.50	—	

MAX HALLET

Max Hallet, 57 ans, né à Mons, comme Lemonnier. Car c'est le Hainaut qui fournit de ses grands hommes l'administration communale de la première ville du pays! Le regard vif et souvent impertinent derrière l'immuable binocle, la démarche encore agile, les tempes à peine grisonnantes, la voix ironique et mordante, le propos agressif. Croirait-on que voici trente-cinq ans au moins que Max, comme disent ses nombreux amis, est intimement mêlé à la vie bruxelloise? Tout d'abord ce ne fut pas, certes, pour gérer prudemment, comme aujourd'hui, les finances de la capitale. Et les plus anciens d'entre nous se rappellent encore un Max Hallet boute-en-train de toutes les fêtes, congrès, assemblées générales d'étudiants de l'Université libre, où il fit ses études de droit. Les Pandectes et les Codes civils, les enseignements du savant Giron et les grandes leçons du père Duvivier ne l'absorbèrent pas au point de l'empêcher de participer avec une intensité constante à tous les ébats de la jeunesse de son temps. Et il ne perdit assurément pas le « sien », pas plus au Palais de justice, où il entra bientôt, que sur les bancs de l'Université. Son libre examen, dont il savait à l'occasion défendre le principe directeur, le porta personnellement à la fréquentation des milieux les plus divers et à la pénétration de toutes les joies que la Providence réserve à l'Humanité! On dit même que le vénérable père Hallet, homme grave s'il en fut, professeur de troisième latine à l'Athénée de Bruxelles, et maître excellent, s'offusquait parfois d'être l'auteur d'un gaillard aussi vivant et qui préférait manifestement l'existence moderne et les satisfactions variées qu'elle procure, à la savante étude des classiques de la Grèce et de Rome.

Mais il faut se faire une raison, et Max entra, à petits pas, dans la voie de la sagesse en pénétrant dans le temple de la place Poelaert. Le milieu y était à cette époque, vers 1888, singulièrement intéressant. Contre les conservateurs cléricaux et le doctrinarisme, encore tout puissants, s'esquissait une coalition de la démocratie chrétienne et des éléments avancés du libéralisme. Le socialisme ne comptait encore dans ses rangs que quelques vieilles bardes isolées et romantiques. Max Hallet, toujours actif et remuant, ayant déjà dans le sang une ardeur démocratique, qui n'a fait que s'épanouir, s'enrôla parmi la magnifique jeunesse d'alors qui inclinait fortement à gauche, et qui s'essayait à la politique derrière les chefs du radicalisme. Après un certain stage chez Fritz Ninauve, un peu en marge du parti catholique, et qui recrutait presque tous ses amis ailleurs que parmi ses coreligionnaires, Max Hallet passa chez Paul Janson. Il resta son collaborateur durant plusieurs années, toujours exact au poste, précis et soigneux, fidèle et dévoué, s'efforçant d'apporter au patron qu'il avait choisi, le concours de son esprit d'organisation et de méthode. Avec Paul Janson, on ne faisait pas des mots! Mais tant pis! on apprenait tout de même à son contact toutes les ressources de la profession et un besoin intense de s'occuper de ce peuple qui n'avait alors, pour le défendre, que quelques bourgeois à l'esprit généreux. D'ailleurs, les soucis du cabinet n'enlevaient pas tout espoir de distraction. Et en 1891, quand le jeune barreau organisa, avec Léon de Lantsheere, Octave Mans, Louis André, Georges Gautier de Rasse, Emile Royer et d'autres, la première revue des avocats, la célèbre *Omnia Fraternè*, ancêtre et chef-d'œuvre du genre,

HIRSCH & C^{ie}
Rue Neuve BRUXELLES

Robes
Manteaux
Fourrures

Max Hallet fut en bonne place parmi les auteurs et acteurs de la fête! Il mena la ronde. Et ses discours au Sénat, à la Chambre, voire au conseil communal, sur quelque grave sujet de politique financière, n'eurent jamais plus de succès que les couplets pleins d'entrain et d'irrespect, que Max, très en voix, lançait à son public de vénérables magistrats et de maîtres pleins d'autorité. Avant de bouleverser la société capitaliste, il commençait par la secouer un peu!

Avec Paul Janson, il était difficile de ne pas faire de politique! Max Hallet ne songea point d'ailleurs à s'abstenir. Aussi fut-il membre zélé de l'Association libérale de Bruxelles, alors en pleine lutte avec la Ligue libérale. On vivait intensément dans cette bagarre. La polémique des journaux était vive, les meetings tumultueux. Il s'agissait de passer à une politique nouvelle qui n'avait pas rallié, Dieu merci, tous les esprits! Et quant, en 1894, le suffrage universel, avec vote plural, fut enfin obtenu, rendant la parole au peuple souverain, Paul Janson, Emile Féron, Eugène Robert préconisèrent l'entente entre toutes les forces anticléricales. La Ligue libérale n'en voulait pas. Le parti ouvrier, constitué depuis peu, mais qui marchait déjà fort, la repoussait de toute son énergie. Fallait-il, entre ces deux alliés possibles, aller tout à fait à gauche et jeter la bourgeoisie avancée dans les bras du socialisme, ou maintenir le contact entre les forces libérales? Paul Janson et ses amis libéraux optèrent pour ce dernier parti. Mais ils ne furent point suivis par toute une jeunesse qui les avait jusqu'alors obstinément soutenus. Et notre Max Hallet, avec Emile Brunet, Furnémont, Grimard et d'autres, entra, drapeau en tête et tambour battant dans la Maison du peuple. L'ont-ils jamais regretté? Ils assurent que non. Mais un homme politique reconnaît-il jamais, autrement qu'en ses mémoires posthumes, qu'il s'est parfois trompé?

Et, depuis, Max Hallet a bataillé sans trêve dans les rangs du collectivisme rédempteur. Il a trouvé, dans la lutte ardente que mène son parti, de quoi alimenter sa verve agressive. Comme on le sait bon camarade, d'esprit obligeant et de cœur généreux, on lui permet des outrances de parole. Ses mots jont rire, même s'ils sont violents, et l'on met sur le compte d'une causticité naturelle et irrésistible les traits parfois barbelés qui, chez d'autres, blesseraient. La rosserie n'est pas la méchanceté! et dans les milieux politiques on savoure la plaisanterie, sans trop se soucier de savoir aux dépens de qui elle s'exerce.

Très travailleur, très documenté, doué d'un véritable sens de l'organisation, Max Hallet a fait partie de cette équipe de choix que le parti socialiste a

réussi à préposer, dans les grandes villes, à la gestion des finances communales. Comme à Gand, à Liège et à Anvers, c'est à Bruxelles le socialiste qui tient ou qui a tenu la caisse! Et il faut reconnaître qu'ils se sont bien tirés de cette redoutable ordalie.

C'est comme sénateur et échevin des finances de Bruxelles que la guerre a trouvé Max Hallet. Depuis la première heure jusqu'à la dernière, sans un instant de faiblesse ou de lassitude, il est resté à son poste. Son fils unique était au front, dans l'aviation. Il fut digne de lui, ce qui est le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'action, durant la guerre, d'un homme que son âge écartait du service militaire. Comme membre important du Comité national, où il représentait l'agglomération bruxelloise, en sa qualité de président de la coopérative des « Magasins communaux », comme délégué du parti socialiste, au sein du groupe des parlementaires, qui s'efforçait, en dépit de la contrainte de l'occupant, de grouper les résistances de la nation, Max Hallet oubliera les questions de parti, les dissensions anciennes et les vieilles querelles. Il substitua à son programme de « lutte des classes » la lutte incessante contre le barbare. Et, dans tous les milieux, il réussit à donner l'exemple constant de la plus parfaite fermeté patriotique. Quand les neutres de Hollande vinrent à Bruxelles tâter le parti socialiste et l'engager à partir pour Stockholm, ils trouvèrent, pour leur répondre avec la netteté qui convenait, Hallet, Wauters, Plaet et d'autres, qui se refusaient obstinément à négocier, en pleine guerre, une paix incertaine. Combien l'événement a démontré qu'ils avaient raison quand ils ne voulaient pas, sous prétexte d'internationalisme, se faire les agents plus ou moins conscients de l'impérialisme allemand commençant à douter du succès!

Dans le courant de 1918, Max Hallet apprit que son fils était tombé en héros. Le coup fut terrible. La douceur d'un tendre foyer lui permit de le supporter vaillamment. Sans désertier sa tâche un instant, il poursuivit son effort, se maintint au travail, prodiguant plus que jamais son zèle, sa foi, sa présence. Il fut de tous les comités, de toutes les œuvres, de tous les cercles d'études, songeant à la fois aux misères de l'heure et à la nécessité de préparer, dès le temps de l'épreuve, la Belgique du lendemain.

Max Hallet reste fidèle à ses convictions socialistes. Du Sénat, il est passé à la Chambre. Il y défend la politique de son parti. Elle comprend l'internationalisme, le rapprochement des peuples, même ennemis, par-delà les frontières. Mais, comme tous ceux qui ont vu le Boche de près, comme tous ceux qui ont donné à la guerre, pour sauver le pays, le meilleur d'eux-mêmes, Max Hallet restera fidèle, par dessus tout, à la nécessité de prévenir pour no-

tre patrie le retour des épreuves qui l'ont accablée. L'ombre douloureuse qui endeuille désormais sa vie personnelle, en trace aussi le destin.

O morts de la guerre, jeunesse héroïque et inoubliée, témoins incessants et invisibles, guidez nos pas vers l'avenir!

Porto : Sherry

Les meilleurs et les moins chers des véritables Douro et Xérés

Demandez tarifs

SANDEMAN WINE

28, RUE DE L'ÉVÊQUE

Tel. : B. 161.71



A M. DE VOS,

ancien bourgmestre d'Anvers

Voilà que vous quittez la scène, monsieur, et une belle scène; vous avez tenu la première magistrature civique du pays : Bruxelles est capitale, mais Anvers se veut et se dit métropole. A Bruxelles, l'éclat des autorités pâlit à cause de la proximité de l'éclat royal, tandis qu'un bourgmestre d'Anvers, cela est impressionnant; on imagine, velours noir et or, un doge de l'Escaut. Le nom d'Anvers a sonné par le monde comme une cloche d'appel à tous les navires errants : c'est celui d'un centre attractif, non point d'un petit royaume, mais du monde. Ainsi l'a prouvé l'histoire et voulu la géographie. Vingt peuples lointains se battraient pour Anvers; un seul, mais le belge, défendrait la possession de Bruxelles et tout le destin diplomatique, politique, international, de ce Bruxelles changerait s'il n'y avait pas Anvers, trésor et danger, citadelle

et coffre-fort, ville de passé artistique et de lucre, dont Léopold II sentait si bien l'âme violente, avide, travailleuse, féconde, quand il inspectait les quais ou groupait les marchands pour exalter leurs facultés les plus spéciales!

En vérité, monsieur, en regardant la Belgique de loin, on se dirait que ce pays offre deux postes en vue : le poste royal, bien entendu, le trône et le fauteuil civique anversoises. Dans ces deux situations, l'homme est porté au-dessus de la foule, au devant des peuples, avant même qu'il n'ait agi; partout ailleurs, il lui faut commencer par se mettre en vedette.

Vous descendez de votre estrade et vous allez vous perdre dans la foule de vos concitoyens. Anvers, c'est si loin, si loin de Bruxelles que nous ne savons pas bien à quels mobiles vous obéissez. Ces villes belges, fort repliées sur elles-mêmes, ne se font pas de confidences et se regardent peu les unes les autres, depuis qu'elles n'ont plus licence de se tomber les unes sur les autres, comme au bon vieux temps.

Vous partez, et cela fait une jolie cérémonie. Des ministres vous ont adressé de courtois saluts et le Roi vous a envoyé le télégramme de souhaits que vous pouvez épinglez comme un certificat de bonne conduite.

Nous est-il permis, monsieur, de vous souhaiter, à notre tour, les pantoufles bien chaussantes et la robe de chambre douillette du citoyen qui a terminé sa journée, tout en manifestant un regret ?

Ce regret n'est que le regret d'amateurs d'art : il ne peut, après le télégramme royal, comporter la moindre insinuation fâcheuse. Ce regret, c'est que le titre insigne n'ait pas brillé d'un éclat plus sonore pendant la guerre. Vous fûtes assiégé et bombardé, monsieur, quelle gloire! Quelle occasion d'une attitude historique! Mais quelle fut exactement votre attitude? L'histoire ne le sait pas bien, ni nous non plus. Anvers avait une occasion de s'ensevelir sous ses ruines : elle le négligea et, en somme, fit bien. Deroulède nous a jadis décrit le Marseillais, pâle contre-àçon méridionale de l'Anversoise, qui se dit :

Et pour rester fort,
Demeurons vivant.

Blague à part, c'est très juste, et nous serions jolis si, sous un absurde prétexte de gloire, Anvers s'était fait anéantir et si vos ossements, broyés, gisaient sous les ruines pas encore déblayées de l'hôtel de ville... Se faire pulvériser, c'est un luxe qui n'est pas à la portée des villes riches : c'est bon pour Verdun, ville pauvre...

Mais enfin, nous attendions, en ces premiers jours d'octobre 1914, dans le grand émoi de la chute imminente, et quand l'arbre, attaqué par la cognée boche, oscillait avant de s'effondrer, nous attendions de vous un geste, un mot

BLUE BAND

BETTER THAN BUTTER

La célèbre margarine anglaise

Un vrai régal sur le pain et dans la cuisine

EN VENTE PARTOUT A fr. 3.50 LE 1/2 KILO

et Mnémoasne (est-ce bien cette dame-là qui est préposée à ces exercices ?) levant son stylet, s'appretait à les graver sur ses tablettes de bronze. Anvers bombardé ! Le palais de justice en feu ! Charles Bernard, qui arriva à Anvers parmi la foule de l'exode, intitulait un article qu'il donnait à *L'Indépendance belge* d'Ostende : « La mort de Carthage ». Ce poète allait un peu fort : Carthage ne meurt pas si facilement, c'est une de ses qualités foncières — et c'est une vertu que de tenir à la vie.

Mais enfin, on s'informait du bourgmestre d'Anvers, car Max avait donné du bourgmestre belge une formule impérissable ; on s'informait, et on vous répondait : « Franck »...

Quoi, Franck, qu'est-ce qu'il faisait là-dedans ? Aviez-vous disparu comme un Marino Faliero ? Vous étiez en ce moment effacé par Franck. Peut-être avez-vous bien fait de vous laisser effacer. Si nous ne nous trompons, la gloire de Louis XIII est d'avoir compris et mis en avant Richelieu. Franck n'est peut-être pas tout à fait Richelieu, mais il a des qualités qu'on ne peut nier.

On nous disait que vous aviez pleuré au cours d'un épisode et d'une entrevue dramatiques : cela vous présente sous un aspect bien sympathique, mais il y a un moment où, les larmes, ça tient trop de place...

Au total, monsieur, Anvers vit et revit ; non, non, Car-

thage n'est pas morte, et nous en sommes charmés. Des gens d'humeur héroïque qui, peut-être, vous auraient vu avec satisfaction périr en beauté, Franck, Carthage et vous, ne peuvent pas se dire que vous n'avez pas eu raison. Finie la bataille, on s'aperçoit bien que pour être vainqueur il faut n'être pas mort, et l'état actuel du monde glorifie celui qui n'a pas perdu la boussole et la vie dans cette sombre aventure. La Bochie n'a pas tenu, mais là, pas du tout, à ce que Cologne fut bombardé et Berlin prit d'assaut, et nous voyons bien que son geste de kamarade, au 11 novembre 1918, fut une suprême habileté.

Ainsi, comprenez bien, monsieur, que le regret que nous émettions tantôt n'émane que d'artistes, de poètes, de gens de théâtre, voire de militaires, menu peuple qui n'entend rien aux affaires. Vive et vive Anvers, monsieur !

Pour vous, monsieur, vous aurez peut-être quelque mélancolie de n'avoir pas mérité le bronze qui vous figerait à jamais, place de Meir, dans une attitude sublime. Nous sommes — place de Meir à part — un certain nombre de millions à partager une mélancolie équivalente.

Consolez-vous, monsieur : vous avez vu la fin de ces choses. Vous êtes bien portant, Anvers aussi : c'est l'essentiel. Le roi vous félicite et vous avez raison.

LES TROIS MOUSTIQUAIRES.

P. LETART

RUE NEUVE, 65

ROBES ET MANTEAUX

Bruxelles (Tél. B 5740)

Liège-Namur

Les Miettes



de la Semaine

Passports

A toute vapeur vers le gouffre

Saint-on — non, on ne le sait pas, ou du moins on ne le sait pas assez ! — que les chemins de fer de l'Etat belge perdaient un million tous les jours à la date de novembre dernier et que, depuis cette époque, la perte s'est augmentée de six à dix millions par mois ?

Et chacun de se dire, au gouvernement : « Il n'y a pas à dire, il faut faire quelque chose. »

Evidemment.

Mais quel quelque chose ?

C'est ce que personne ne sait.

En attendant qu'on ait trouvé, nous roulons *fool speed* vers la catastrophe.

???

Innovation absolue :

Tout le monde pourra participer aux tirages de l'Emprunt à lots en s'assurant sur la vie. Primes trimestrielles de 55 à 60 francs. Valeurs de rachat garanties dans des polices (85 p. c. de la réserve mathématique).

La Société Générale d'Assurances et de Crédit Foncier, société anonyme belge, au capital de 10 millions de francs, entièrement souscrit. Siège social : 49, rue Royale, 1^{er} étage, Bruxelles.

Bons collaborateurs extérieurs acceptés.

On nous a fait remarquer que ce n'étaient pas les gouvernements provinciaux, mais une direction des affaires étrangères qui avait la responsabilité de courir après les vingt francs-or (vous comprenez que vingt francs belges, c'est de la crotte de bique) d'amende encourus pour manque de visa sur le passeport.

En effet, la circulaire est signée : « Illisible, directeur ». Seulement, cette dépêche ne cite ni la loi, ni l'arrêté royal qui fixe cette amende ; et les gens soucieux de légalité ne doivent la payer que si elle leur est infligée par une autorité judiciaire. Il n'appartient pas à Tartempion, directeur, de coller des amendes aux gens (pourquoi ne demande-t-il pas cent mille francs ?) parce que sa constipation bien connue l'a particulièrement fait souffrir ce matin-là. Les gens qui ont pavé un peu vite pourraient peut-être réclamer leurs vingt francs-or, et les étrangers dont le passeport a été confisqué seront peut-être tentés de demander une explication à leur ministre ou ambassadeur.

On nous dit aussi que c'est sous le règne de M. Paul Hymans que ces chausse-trappes furent aménagées. Eh bien, mon vieux !...

Mais nous ne nous refuserons pas à présenter à l'admiration des masses le fonctionnaire des affaires étrangères qui poursuit le recouvrement des amendes. On ferait peut-être bien de le passer aux douanes et scissés.

Les sobriquets du jeudi

La Chambre des Représentants :

Le grille-room de la Nation

La souscription pour M. Hubert

On nous écrit :

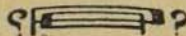
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la somme de fr. 0.01 en timbre-poste, pour la souscription en faveur de M. Hubert.

Ayant combattu l'ennemi dans un bureau ministériel pendant toute la durée de la guerre, je suis de ce chef exempt d'impôt; vu cet avantage, j'estime en avoir un devoir pour moi de coopérer à la belle œuvre que vous avez imaginée.

A. PAÏT,

chevalier de l'ordre de Léopold.



Définitions

Les définitions de la semaine :

Le ministre de l'agriculture : le *communis agricole*.

M. Pierre Day, retour d'Afrique : l'*archange des théâtres* négres.

L'orchestre du conservatoire : *Parsifaux*.

Le poisson d'avril : la *carpe illustrée*.

Les orgies à Berlin : la *diète prussienne*.

Le règlement des réparations : *Stianes Kezén*.



Transports aériens journaliers

Bruxelles-Paris : 175 francs. Avec retour : 500 francs.

Bruxelles-Londres : 225 francs. Avec retour : 400 francs.

Transport rapide des colis à tarifs réduits.

S'adresser à la S. N. E. T. A., 5, rue des Petits Carmes, Bruxelles. (Téléphone Br. 1006.)



Tact et politesse

Ce *ketje* vient de se faire embaucher comme chasseur par le gérant du grand hôtel X...

« Vous savez, lui a dit le patron, du tact et de la politesse : c'est la règle de la maison ; ne l'oubliez jamais. »

Le *ketje* a acquiescé : de la politesse, il sait ce que c'est ; mais du tact : qu'est-ce que c'est que ce mot à quatre-vingt-quinze centimes ?

Il s'informe auprès d'un autre chasseur de l'hôtel, un petit Français délégué.

« C'est simple, répond l'autre. J'te vas expliquer par un exemple. Hier, je suis entré dans une chambre sans frapper. Je me suis trouvé vis-à-vis d'une dame qui sortait de la baignoire. J'ai dit : « Oh ! pardon... » ; ça c'est de la politesse. Et j'ai ajouté : « Excusez-moi, monsieur... » ; ça c'est du tact.

CINEMA DE LA MONNAIE

(Derrière le Théâtre de la Monnaie)

RUE LÉOPOLD, 11

TOUT pour VOUS plaire

HEURES DES SÉANCES : 2 h. 20, 4 h. 40, 6 h. 50, 9 heures

TROWER'S PORT

TÉLÉPHONE 8. 8116

“CARLTON”

RESTAURANT

PORTE DE NAMUR

Le plus beau et le plus ancien établissement
de la capitale

TOUT PREMIER ORDRE

Attraction₅

Les manuscrits et les dessins non utilisés ne sont pas rendus.



Les Meubles
de BUREAU
et CLASSEUR

Les plus
confortables

Albert Mendel & Fils

2 R. BISTEBROECK

BRUXELLES

PORTENT LA MARQUE

Les sobriquets du jeudi

L'heure d'été :

L'avance à l'allumage

Vanderveldiana

Un homme s'est remontré d'un profond état d'esprit incroyable, hypocondre, raffiné autant qu'habile politique.

Quand il dit : « Pas d'amnistie », il ouvre sur le champ la volière aux mauvais oiseaux :

Quand il dit : « Liberté ! », il rétablit sous main la censure :

Quand il dit : « Oui », on se demande avec terreur : « Que va-t-il pouvoir refuser ? » :

Quand il dit : « Non », on s'interroge avec angoisse : « Que va-t-il encore accorder ? » :

Et, enfin, quand il dit dans un congrès : « Je suis le seul homme de Belgique qui ne puisse donner mon opinion sur l'affaire Coppée », il ne se trouve personne dans la salle pour répondre : « Eh bien ! donnez votre démission, et parlez... »

Ouais ! tu parles, moi je t'écoute !

Conciliez vos intérêts et sentiments

Machine à écrire « Japy », fabrication française. G. G. Abels, 62, Montagne-aux-Herbes Potagères. Téléph. 115.75.

Hérédité

Pour faire pendant au mot de la fin de la semaine dernière.

Cette reine — ne la désignons pas expressément — a le cœur très charitable. Visitant récemment un refuge d'enfants pauvres, elle avise une petite fille de cinq ans, casquée d'une magnifique chevelure blonde encadrant le visage de boucles annelées.

« Quels superbes cheveux a votre enfant ! », dit-elle à la mère.

Celle-ci, ravie, sourit. La reine la dévisage, remarque qu'elle a le cheveu rare et pauvre, et dit :

« Votre enfant doit tenir ça de son père... »

Et la mère de répondre, avec un sourire un peu confus et une candeur parfaite :

« Je ne sais pas, Majesté : il avait gardé sa casquette. »



Le pour et le contre

« Voulez-vous, monsieur, le pharmacien, me donner les pastilles pour la toux ? »

— Contre...

— Quoi, contre ?

— Contre la toux et pas pour la toux.

— Je vois que vous vendez aussi des notions de français ; j'espère que vos produits pharmaceutiques valent mieux.

— ??

— Dit-on une poire contre la soif ou une poire pour la soif ? »

Le pharmacien réfléchit un instant, acquiesce en son for intérieur et, beau prince :

« Voici un étui d'excellentes pastilles ; ça vaut fr. 2.50, mais je vous le céderai contre fr. 1.25. »



STOUT ET ALES

Met l'âme en joie

Comme Pourquoi Pas ?

Tél. : Bruxelles 112.81

Anvers 4734.

Foire Commerciale : STAND N° 151

Authentique

Parmi les personnes présentées aux hautes personnalités gouvernementales, lors de l'inauguration, à Seraing, du « Home de l'ouvrier », le 20 mars, se trouvait un jeune ingénieur, fils d'ouvrier, attaché à l'un de nos plus grands établissements industriels, où il a accédé, grâce à son seul travail, à l'un des postes les plus en vue.

Un des personnages officiels lui dit :

« Vous semblez tout indigne, monsieur, pour vous occuper de cette œuvre : *Les Loisirs de l'ouvrier*.

— Monsieur, répondit-il, si j'en avais pris autant qu'on leur en prépare, je ne serais pas arrivé où je suis. »

Les savons Bertin sont parfaits

Elections

Ci la circulaire électorale du candidat Léopold Eloy, afin de distraire nos lecteurs et d'encourager les indécis :

Votre simple serviteur qu'est Léopold Eloy, le simple philanthrope, employé-expéditeur, pensionné de la Société anonyme John Cockerill, à Seraing-sur-Meuse, Liège (depuis 1909, donc à 43 ans), a bien l'honneur de revenir vous redire le bonjour de 1914, date mémorable, et de vous représenter ses meilleurs et ses plus sincères amitiés et respects.

Il se présente à vous, maintenant, comme étant candidat officiellement pour les prochaines élections. (Sollicité.)

(Ceci pour le bien de l'humanité et pour sa satisfaction personnelle ; c'est donc sérieux, cette fois, ce n'est plus pour son commerce, sa réclame, comme en 1914, donc c'est sérieux.) Veuillez en prendre bonne note, s'il vous plaît.

Votre camarade pour la vie,

Léopold Eloy,
ingénieur civil.

Electeurs, aux urnes ! Tamponnez pour Eloy !

Art et industrie

M. les artistes, sculpteurs, les marchands d'objets d'art et de piété, et tous les gens de goût, visiteront les stands n° 1564-1565, section des arts décoratifs. Ils y verront en fonctionnement des machines à copier et à réduire la *Bande Bossé*, de la maison Janvier et Berchot, de Paris (seuls concessionnaires pour la Belgique, les Etablissements Paul Fisch aîné, avenue Clémenceau, 52, Bruxelles), ainsi qu'une série d'autres d'art exécutées sur ces machines, tels que médailles, ivoire et nacre sculptés, statuettes en ivoire et sujets religieux, etc.

Des invitations et des entrées seront envoyées avec le plus grand plaisir aux personnes qui en feront la demande.

Meubles anciens de la maison Michiels, 12, avenue du Solbosch, Ixelles.

littérature guerrière (suite)

... : Avoir été rencontré dans la rue par son capitaine
 d'état d'ivresse.

... : Avoir cassé la pipe du caporal qui pendait mé-
 mentalement à son râtelier.

... : Avoir renversé son lieutenant qui sortait par la
 rue avec une broquette.

Buick 6 cylindres

son grand succès en Belgique réside dans sa construc-
 tion spéciale, d'une solidité à toute épreuve. Demandez
 celui qui possède une BUICK ce qu'il en pense.

Les Zeeps causent

Dans un compartiment du train, de Deux-Acres à Gram-
 mont, entre une grosse dame, baronne Zeep, née Nimp-
 port, Mollets de lutteuse et face cramoisie; jupes courtes
 et broquette.

Elle s'assied posément sur la banquette, de toute la ro-
 ndité de son volumineux postérieur, se tortille, ne trouve
 rien de ce qu'elle cherche... puis, tout naturellement, dans
 son frofrou soyeux et odorant — et, crânement, en un
 geste aussi résolu que bruyant, se mouche à même la voi-
 sine.

« Oh ! baronne ! » fait la voix d'un occupant.

Elle part d'un large rire, qui convulse sa face béate et
 égaudeuse : elle est simplement heureuse et fière de s'être
 entendu appeler baronne.

de Coope & Co.

Stout et Pale Ale, les meilleurs.

roquis bruxellois

Dans le tramway, deux Hollandais causent hollandais.
 Le voyageur se fâche et les traite de Boches. Les deux
 voyageurs protestent et exhibent leur carte d'identité, qui
 prouve leur nationalité. L'interpellateur descend du tram
 après s'être vaguement excusé. Les deux Hollandais disent
 au receveur :

« C'est vraiment désagréable d'être confondus avec des
 allemands ; les gens qui écoutent les conversations de-
 raient faire attention... »

Alors, le receveur, avec un geste qui apaise :

« Faut pas lui en vouloir, c'est un mutilé... »

Foire Commerciale

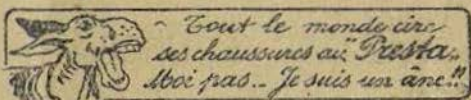
Les avocats et hommes d'affaires ayant une compréhens-
 ion up to date de l'organisation de leur travail, appren-
 draient avec plaisir qu'une démonstration pratique du
 DICTAPHONE leur sera faite au stand 1267.

Drôlerie des annonces

Rue Malibran :

X... tailleur

Se rend à domicile par carte postale.

**Nos héros morts pour la patrie (1)**

Vient de paraître un recueil impatientement attendu par
 des milliers de souscripteurs ; il a pour but de rappeler
 aux générations présentes et d'apprendre aux générations
 futures les hauts faits de guerre de notre héroïque armée.
 La fabrication et la toilette de ce volume, qui ne comporte
 pas moins de 2.520 clichés, font grand honneur à l'in-
 dustrie belge du livre.

La partie historique dont la direction littéraire a été
 assumée par M. René Lyr, comprend 575 pages de texte.

Les plus éminents collaborateurs ont signé les 30 arti-
 cles qui constituent cet historique de la guerre en Belgi-
 que : spécialistes militaires, tels les lieutenants-colonels
 Willy Breton, Tassier, Semet, le major Tassier, les com-
 mandant André, Menzel, Jacquet, etc. ; MM. Vierset, chef de
 cabinet du bourgmestre Adolphe Max, Crokaert, Léon Hen-
 nebicq, Helfens, Davignon, Arthur de Rudder, Julien Fla-
 ment, etc.

Le volume contient un mémorial des officiers, soldats,
 marins et civils morts pour la patrie.

M. Albert Deveze a écrit, pour ce beau livre, une éle-
 gante préface, qui se termine par ces mots :

« Que les Belges de 1921 lisent donc ce livre ! Qu'ils se
 penchent pieusement sur ces tombes, à peine fermées !
 Et qu'ainsi dans les cœurs vivants, frémissent à jamais la
 ferveur qui faisait battre, pour le salut de notre race, les
 cœurs glacés maintenant, de nos Grands Morts ! »

(1) Société anonyme belge d'Imprimerie, 3, rue des Ate-
 liers, Bruxelles.

???

Les abonnements aux journaux et publications bel-
 ges, français et anglais sont reçus à l'AGENCE
 DECHENNE, 18, rue du Persil, Bruxelles.



CORONA

Votre Machine
 à écrire
 personnelle

ETABLISSEMENTS

O. VAN HOECKE

45, Marché au Charbon - BRUXELLES



POURQUOI PAS ?

ouvre UNE SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT
à élever à Paris à la mémoire des SOLDATS BELGES
morts en France



Le projet de monument à élever au cimetière du Père-Lachaise.

La Fédération nationale des Combattants belges, section de Paris; L'Amicale des Officiers belges, de Paris; la Chambre de Commerce belge, de Paris; l'Association nationale des Combattants belges résidant en France, ont conçu le projet de rassembler les corps des soldats belges morts en France et de leur élever un monument digne de la grandeur de leur sacrifice et de la cause qu'ils ont défendue.

POURQUOI PAS ? SE JOINT A EUX ET OUVRE UNE SOUSCRIPTION DANS SES COLONNES.

Cette œuvre de piété envers les héros de la grande guerre a tout de suite rencontré la sympathie de la France, qui porte le deuil de 1,500,000 de ses enfants.

La ville de Paris, toujours la première dans l'expression de sentiments généreux, a gracieusement offert, dans sa grande nécropole du Père-Lachaise une place d'honneur pour le mausolée ou seront rassemblés les restes des soldats belges inhumés à Paris. Elle a octroyé au comité la concession perpétuelle d'un terrain mesurant 6 m. 500 sur 5 m., ce qui constitue un don d'environ 211,000 francs.

On comprendra qu'il est d'une élémentaire décence que l'effort des Belges pour élever une tombe à Paris à leurs frères et enfants égale celui de la ville de Paris.

???

Le monument recouvrira une crypte, qui servira d'ossuaire; il sera adossé au talus nord de l'avenue du Cimetière, qui mène à la Porte Gambetta.

Sa forme, d'une simplicité grandiose, tiendra à la fois du dolmen et de l'hypogée; une porte de bronze où veille un soldat belge, un jais comme aux tranchées de l'Yser, est flanquée de deux colonnes trapues, qui portent un lourd sarcophage monolithe, sur lequel figure cette inscription :

Aux soldats belges morts en France.

Dans le sol, un oculus s'ouvrira sur l'ossuaire souterrain, qui n'aura d'autre ornement qu'une grande croix de guerre gravée dans les dalles.

Les auteurs du monument sont deux Belges, MM. La coste, architecte, et Ch. Piot, artiste sculpteur, établis depuis longtemps à Paris, soldats, eux aussi, de la grande guerre.

Nous faisons donc appel à nos lecteurs et à nos amis, à la générosité de tous nos compatriotes; nous sollicitons les provinces et les communes de participer unanimement à la réalisation du monument en faisant parvenir le montant de leur souscription au comité, placé sous la présidence d'honneur de MM. Carton de Wiart, premier ministre; Jaspard, ministre des affaires étrangères; Destree, ministre des sciences et des arts; Brunet, président de la Chambre des représentants; le baron de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique à Paris; Ad. Max, bourgmestre de Bruxelles; S. Em. le cardinal Mercier, archevêque de Malines; le général Joestens, attaché militaire belge à Paris; Allard, président de la Chambre de commerce belge de Paris; P.-E. Janson, ancien ministre de la défense nationale.

La commission du monument est ainsi composée: Président d'honneur: M. Allard, président de la Chambre de commerce belge à Paris; vice-président: M. A. Tourlet, de l'Amicale des Officiers belges en France; président: M. G. Piron, président de la Fédération nationale des Combattants belges résident en France; secrétaire général: M. Fernand Leunen; secrétaire adjoint: M. Eugène Piret, vice-président de l'Association des Anciens Combattants belges résident en France; trésorier: M. Victor Haardt, trésorier de la Chambre de commerce belge à Paris.

Les souscriptions peuvent être adressées à *Pourquoi Pas?* ou au secrétariat, à Paris, 32, rue de Richelieu. Nous publierons les unes et les autres.

Il s'agit ici d'une manifestation de piété patriotique belge et d'amitié française.

Nous comptons sur tous ceux qui professent ces sentiments.

???

Voici quelques souscriptions déjà acquises:

<i>Industriels belges de Paris:</i>	
Commandant Tourlet	Fr. 1.650.—
Etablissements G. Piron	845.—
Etablissements Renaux	95.—
Halot, Mulier et C ^e	80.—
Petit	175.—
Paquet	256.—
Godchaux	55.—
Crouplant	388.—

Pourquoi Pas? s'inscrit pour 300 francs.

→ TAVERNE ROYALE 23, Galerie de Roi, Bruxelles ←
THÉ — PORTO — VINS
 FOIE GRAS FEYEL DE STRASSBOURG
 T. B. 7690 — LIVRAISON PAR AUTOCMBLE — T. B. 7690

Les sobriquets du jeudi

LE BOCHE :

Le sauvage central

La censure au cinéma

Ci le texte intégral d'une circulaire de M. le procureur général :

Parquet de la Cour d'Appel

Monsieur le procureur du Roi,

La question s'est posée de savoir si les exploitants de cinémas peuvent admettre, parmi les musiciens de leurs orchestres, des mineurs de 16 ans.

D'accord avec M. le ministre de la Justice, je réouis cette question ainsi : si des musiciens, âgés de moins de seize ans, participant à des spectacles cinématographiques, en étant placés de façon telle qu'ils ne violent pas les films, il n'y a pas infraction à la loi du 1^{er} septembre 1920; quelque généraux que soient les termes de cette loi, il est évident que ce qu'elle a voulu empêcher, c'est uniquement que les mineurs âgés de moins de seize ans suivent le déroulement des films non autorisés par la commission de contrôle.

Si les musiciens sont placés de façon telle qu'ils puissent voir les films, la présence parmi eux de mineurs âgés de moins de seize ans entraîne nécessairement l'application des sanctions prévues par la loi en cas de représentation de films non autorisés.

Veillez donner des instructions en ce sens à MM. les officiers du ministère public et à vos auxiliaires.

Le procureur général,
 (s.) Servais.

Et si les mineurs de moins de 16 ans, placés dos au film, se retournent pour risquer un oeil sur l'écran? Et si le commentaire musical est tellement expressif que, la partition suppléant au défaut de vision (parlons un langage digne de cette circulaire), l'instrumentiste devine ce dont il s'agit « dans le déroulement des films »? Et si le trombone, âgé de 17 ans, et qui, partant, a le droit de zyeuter, explique la scène filmée à la petite flûte qui en a moins de 16? Et si le hautbois, précoce enfant de 15 ans et demi — cela s'est vu — se sert d'un périscope pour s'offrir l'écran tout en lui montrant son postérieur? Ou plus, simplement, s'il suit, dans une glace du couloir des premières, le « déroulement du film »?

Quid? quid? quid? ô Dieu Tout-Puissant?!

Autant de questions amusantes auxquelles M. le procureur général doit une prompte et formelle réponse. Il

BLUE BAND

BETTER THAN BUTTER

La célèbre margarine anglaise

Un vrai régal sur le pain et dans la cuisine

EN VENTE PARTOUT A fr. 8.50 LE 1/2 KILO

il va — qu'il ne l'oublie pas ! — de la santé morale et du casier judiciaire de nombreux jeunes gens dont l'âme, hésitant sur le seuil de la vie, a le droit de revendiquer la sauvegarde de son ingénuité, de sa pureté, de son honneur et de sa chasteté ! On ne joue pas avec ces choses-là, Monsieur le procureur général !

Premier post-scriptum. — Autre cruelle énigme : que se produira-t-il si le chasseur de l'établissement, né par exemple en 1910, s'introduit dans la salle du cinéma à la faveur de l'obscurité et assiste, invu de tous, au déroulement des films ? Qui sera puni ? Le père de cet intéressant mineur, l'ouvreuse, le directeur du cinéma ou l'auteur du film ? Sera-ce le chasseur lui-même ?

Les parquets, M. le procureur général, attendent des instructions.

Deuxième post-scriptum. — Quid, encore, dans le cas de cette fille-mère de 15 ans, dont les journaux gantois nous ont annoncé récemment qu'elle venait de mettre au monde deux jumeaux parfaitement constitués ? En vertu d'une récente circulaire du procureur général, les deux jumeaux en question pourront assister au spectacle cinématographique, mais ils devront laisser leur mère au vestiaire. Cette mère tombera-t-elle sous l'application de la loi dans le cas où elle entrerait dans la salle pour allaiter ses enfants au cours du déroulement ? Suffira-t-il, pour échapper à la loi, qu'elle tourne le dos à l'écran ?

Troisième post-scriptum. — Quid, encore, dans le cas d'un enfant qui n'aurait que 15 ans, 23 heures et 34 minutes en pénétrant dans la salle, et qui atteindrait ses seize ans pendant le déroulement ? Le tribunal pourra-t-il lui appliquer l'intégralité de la peine prévue par la loi ?

Quatrième post-scriptum. — Et si, dans le cas d'un mineur de l'âge précité, l'heure où commence la seizième année, coïncide avec l'heure que le gouvernement supprime d'autorité pour passer de l'horaire d'hiver à l'horaire d'été ?

Cinquième post-scriptum. — Une autre hypothèse est de nature également à rendre perplexes la conscience d'un juge scrupuleux. Supposons un second piston, borgne de l'œil gauche, en se plaçant dans l'orchestre de telle façon que le plan de son profil soit parallèle au plan de l'écran, son mauvais œil se trouvant du côté du film. Supposons encore que ce brave et sympathique instrumentiste — qui, peut-être, utilise sa connaissance du cornet à piston pour venir en aide à son père retourné en enfance et nourrir sa vieille mère affligée d'un jambe de bois — vienne, par suite d'un éternuement, à remuer la tête de telle sorte que le champ visuel de son bon œil englobe, ne fût-ce qu'un instant, le déroulement du film... Ce jeune homme, digne par ailleurs du prix Bastin, se verra-t-il appliquer la rigueur des lois anticinématographiques ? Il faut, il faut qu'on le sache. Attendra-t-on que ce jeune piston soit pourvu d'une ou plusieurs condamnations judiciaires pour éclairer ses pareils par une circulaire interprétative ?

Sixième post-scriptum. — Voici, enfin, un enfant de troupe qui se paie un cinéma. Sous quel angle le pouvoir répressif devra-t-il le considérer ? Verra-t-il en lui l'enfant ou la troupe ? Dans le second cas, l'impunité paraît assurée à l'intéressé ; dans le premier, la loi sur la protection de l'enfance ne va-t-elle pas automatiquement jouer ?

M. le procureur général, nous le savons, connaît son devoir, tout son devoir ; aussi avons-nous l'intense, la profonde conviction qu'il se prononcera sans tarder.

Pourquoi Pas ? se fera un véritable plaisir de publier *in-extenso* sa nouvelle circulaire.

Les bancs Jean d'Ardenne

Il y a quelques mois — les lecteurs de *Pourquoi Pas ?* s'en souviendront — nous avons lancé un appel pour que dans les localités célèbres par Jean d'Ardenne, à quelque endroit des sites dont il avait chanté la beauté et partout, enfin, où se trouvent des admirateurs de l'œuvre que réalisa Léon Dommartin, on plaçât un banc rustique, portant ces simples mots : *A Jean d'Ardenne, ami des arbres.* Notre appel n'aura pas été vain : de tous les côtés, il nous est venu des adhésions, et le souvenir de notre vieil ami s'évoquera, doux et simple, comme un chant d'oiseau, aux lieux qu'il aimait tant. Le banc s'offrira, au touriste fatigué et l'invitera au repos ou aux quelques instants de contemplation que sollicitent tant de sites charmants de nos Ardennes, de la Campine et d'autres régions du pays.

Grâce à notre ami Albert Bonjean, le poète des fagnes, un grand nombre de communes du pays liégeois s'occupent d'installer les bancs en question. Il en est de même dans les provinces de Namur, de Luxembourg et du Hainaut.

Sur la proposition de M. Fêchevin Lemonnier, la ville de Bruxelles vient de décider le placement de six « bancs Jean d'Ardenne » au bois de la Cambre.

Les inaugurations, solennelles ou familières, auront lieu au cours de cet été et les échos des bois où Dommartin chanta les beautés de la terre familiale retentiront encore au son de son nom amicalement répété.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce résultat.



La chronique du sport

Le Tigre et l'Épervier !

Fable ! dites-vous ?

Il paraît que non !

Le tigre, le seul, l'unique, le grand, celui qui a fait mentir le proverbe — les loups ne se mangent pas entre eux... — en immolant à ses goûts cynétiques ses frères de la jungle, Clémenceau, puisqu'il faut l'appeler par son nom d'homme, eut un jour maille à partir avec un oiseau de proie... artificiel.

L'anecdote, qui remonte à la guerre, nous est contée par un confrère parisien :

« Vers la fin de 1917, le Tigre chassait, aux environs d'Étampes, sur les terres d'une artiste connue, en compagnie de quelques amis et ministres. L'un de ceux-ci mit en joue, geste plaisant ou instinctif, un avion qui survolait le groupe.

« Le pilote, vexé, piqua sur les chasseurs et se mit à faire, plusieurs minutes durant, du *rase-mottes*, obligeant le ministre de la guerre et les invités à exécuter quelques *plais-ventres* inélegants dans les sillons boueux.

« Et voilà comment le pilote bien connu, Vareilles, récolta huit jours d'arrêt de la griffe du Tigre. »

N'importe, il peut se vanter d'avoir flanqué par terre le plus « intomable » des hommes politiques

???

On se plaint de l'incroyable abondance des vocables anglais dans notre langue. Cette anglomanie, spéciale aux

sportsmen, a le don d'exaspérer une élite de « délicats », qui entendent sauvegarder les droits imprescriptibles de la langue française.

Après tout, ils ont raison !

Pourquoi devons-nous lire des comptes-rendus rédigés dans le style suivant :

« Les deux p'tits gas, n'ayant pas boudé au truc, se et, lorsqu'ils se présentèrent dans le ring, ils étaient également *fit and well*. Après le *shake-hands* d'usage, ils commencèrent immédiatement le *fight*: *hooks*, *swings*, *cross*, *uppercuts* se succédèrent en avalanche. Comme X... avait le *punch*, Y... fut rapidement *groggy*; mais, grâce à son habileté dans l'*in-fighting*, il arriva au *time*. Au second round pourtant, sur un *gab*, il s'écroula *knock-down* et ne s'étant pas relevé après le *ten*, le *referee* le déclara *knock-out*. »

Eh bien, en effet, il faut changer tout cela.

On écrira donc, dorénavant :

« Les deux p'tits gas, n'ayant pas bondé au truc, se présentèrent sur la planche à pains également costauds. Après s'être serré la cuillère, ainsi qu'il est d'usage, ils se rentrèrent immédiatement dans le mou: crochets, gnons, marrons, se succédèrent en avalanche. Comme X... avait le nénuphar dessalé, Y... en reçut bientôt plein la lampe; mais, grâce à son habileté à ne pas encaisser au complet, pourtant, sur un ramponneau maison, il s'écrou-buffet, il arriva au bout du premier machin. Au second la sidéré, et ne s'étant pas remis sur les guibolles après le compte, l'arbitre déclara: « A la gare ! »

N'est-ce pas que c'est beaucoup mieux ? Et puis, ce style-là, au moins, parle à l'esprit.

???

Je vous jure que si cette histoire, aimablement scatologique, n'était pas rigoureusement authentique, je me garderais bien de vous la raconter.

Au moment donc où, plus que jamais, les questions d'éducation physique, d'entraînement sportif, d'hygiène, de confort, sont à l'ordre du jour dans l'armée, le service de santé compétent se préoccupe, avec un zèle louable, du bien-être et de l'état physique des hommes.

L'inspecteur général ne laisse à aucun sous-ordre le soin d'inspecter les casernes et les cantonnements, et il se déplace journellement, faisant ses enquêtes lui-même.

C'est ainsi qu'il fut, il y a quelques jours, dans un groupement militaire important des environs immédiats de la capitale et, accompagné du chef de corps, de l'officier de casernement et des médecins de bataillon, il visita, en détail, les moindres locaux.

« Qu'est-ce celui-ci ? demanda le général, qui s'était arrêté devant un baraquement confortable, d'aspect noble et sévère.

— Les cabinets, mon général.

— Entrons. »

Mais, à l'intérieur, sur les six petits trônes, propres et bien astiqués — seul mobilier de la maison — six petits « jass », roses et jouflus, accomplissaient gravement l'un des actes les plus naturels de la vie. On aurait dit qu'ils étaient en service commandé...

Le premier sursauta — si j'ose dire — en voyant surgir tant de képis galonnés, et un vague « à l'ordre » s'étrangla dans sa gorge.

Mais d'un coup d'œil, le général, paternel et souriant, avait jugé la situation :

« Continuez, messieurs ! » dit-il avec simplicité.

VICTOR BOU.



Le coin du pion

Des Documents parlementaires, 15 mars, rubrique des questions, sous la signature de M. Pépin (il s'agit d'un soldat blessé en service) :

Une épine s'était introduite dans son doigt en traversant une haie en service commandé.

Probablement que ce soldat allait chercher du beurre pour son capitaine qui était malade dans un petit pot.

???

Si vous désirez vous meubler avec goût et pas cher, adressez-vous à la maison Dujardin-Lammens, 56, rue Saint-Jean, Bruxelles.

???

Du Peuple du 22 mars, correspondance de Jolimont : Dans le ballet, les pistons et les trompettes n'ont pas craint la netteté et le rouge vif des trompettes d'ébène.

D'une trompette « d'ébène » on attendrait plutôt des sons noirs...

???

Du Soir du 22 mars, compte-rendu de la séance du conseil communal du 21 :

M. Max. — C'est bien évident et c'est ainsi que je l'entends, dans l'intérêt de la proposition dont je suis d'ailleurs, avec M. Jacquain, un des auteurs.

Unité dans la dualité ; nous sommes sur le chemin de l'explication du mystère de la Sainte-Trinité.

???

Du Soir du 25 mars 1921, rubrique « Distinctions honorifiques » :

Le capitaine en second Tikhon, du 24^e de ligne, est nommé chevalier.

Le passage immédiat de cet officier d'infanterie dans la cavalerie s'impose.

MALADIES DES REINS (ALBUMINURIE), VESSIE HEMORROIDES

ORGANES URINAIRES DES DEUX SEXES ORGANES SPECIAUX DE LA FEMME

Inflammation, douleur, hémorragies, urines involontaires à tout âge, envies fréquentes d'uriner, mal, accidents rec. et anc., prostatite, rétrécissement, pertes diverses, pertes blanches. Guérison compl. de toutes ces mal., même les cas les plus anc. par merveilleux extr. de plantes. Don. broch. n° 82 avec preuves au Dr. DARRIMAN, 76, rue du Trône, Bruxelles, en indiquant bien pour quelle maladie. Cours trait. électriques et trait. nouv. de l'urine, de 9 à 12 et de 2 à 6 h., dim. de 9 à 12 h.

Du *Traité d'esthétique musicale*, de Closson (page 21) :

On remarque, dans la danse moderne, la persistance des rythmes thétiqnes : d'où une allure décidée qui correspond au caractère également décidé de notre époque, à l'allure souvent martiale des toilettes féminines.

Est-ce qu'il n'y a pas un h de trop à thétiqnes ?...

Petite correspondance

H. B. — Evidemment, une faute de français ne diminue en rien un homme, portât-il un sabre ! Mais pourquoi les journaux s'interdiraient-ils de parler de ces fautes ? Allez... et péchez encore. Bien à vous.

Nicéphores. — Merci. Très amusant. Enverrons 19 fr. au Comité des réfugiés russes.

SOCIETE ANONYME
DES

**Laminoirs, Hauts - Fourneaux, Forges,
Fonderies et Usines de la Providence**
à Marchienne-au-Pont

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL
par l'émission de 12,000 actions nouvelles sans désignation de valeur

créées en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mars 1921, dont le procès-verbal a été publié aux annexes au « Moniteur belge » des 14-15 mars 1921, sous le numéro 2330.

Les actions nouvelles, à souscrire en numéraire, jouiront des mêmes droits et avantages que ceux attachés aux titres actuellement en circulation; elles participeront — sur un pied d'égalité avec les titres anciens — aux bénéfices éventuels de l'exercice 1921-1922.

Conformément à l'article 36 de la loi sur les sociétés commerciales, la notice relative à cette émission a été publiée aux annexes au « Moniteur belge » des 14-15 mars 1921, sous le numéro 2331.

Un droit de souscription par préférence

sera réservé aux actionnaires anciens, qui pourront souscrire à TITRE IRREDUCTIBLE, à raison de DEUX actions nouvelles pour TROIS actions anciennes, tout groupe d'actions anciennes non multiple de trois devant — pour être admis à la souscription — être complété ou réduit à concurrence d'un nombre multiple de trois;

A TITRE REDUCTIBLE, aux actions nouvelles qui n'auront pas été souscrites irréductiblement.

Les souscriptions réductibles donneront lieu, le cas échéant, à répartition; cette dernière se fera au prorata du nombre d'actions anciennes produites, à l'appui de leur souscription irréductible, par les actionnaires souscrivant réductiblement. Il ne sera pas délivré de fractions de titres souscrits réductiblement.

Au point de vue de la répartition, chaque bulletin sera considéré comme une souscription distincte et traité séparément.

Le prix d'émission est fixé à 2,000 frs
plus 60 francs pour les frais d'émission

par titre nouveau, et est payable comme suit :

500 francs, plus les **60 francs** pour frais d'émission, à la souscription;

750 francs, du 23 juin au 30 juin 1921 inclusivement;

750 francs, du 24 août au 31 août 1921 inclusivement.

La souscription sera ouverte du 29 mars au 16 avril inclusivement

(aux heures d'ouverture des guichets)

- A la SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE, à ses agences du Marais et Léopold, à BRUXELLES en province, aux guichets des banques chargées de son service d'agence;
- A la BANQUE CENTRALE DE LA SAMBRE, à CHARLEROI;
- A la BANQUE DE BRUXELLES, à BRUXELLES, aux guichets de ses trois sièges, rue Royale, Centre des Arts et rue du Lombard;
- Au CREDIT GENERAL DE BELGIQUE, à BRUXELLES;
- Chez M. JOSSE ALLARD, à BRUXELLES;
- Chez NAGELMACKERS FILS ET Cie, à BRUXELLES et à LIEGE;
- A la SOCIETE FRANÇAISE DE BANQUE ET DE DEPOTS, à BRUXELLES.

Les actions anciennes devront être présentées à l'appui des demandes de souscription; elles seront restituées après avoir reçu l'estampille constatant l'augmentation de capital.

Les actionnaires qui n'auront pas usé de leur droit de préférence dans le délai ci-dessus ne pourront plus s'en prévaloir après le 16 avril 1921.

L'admission des actions nouvelles à la Cote officielle de Bruxelles sera demandée.

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

Fr. 3.30 le 1/2 kilo

DAVROS

CARTE ROYALE

CARTE OR □ □

CARTE BLEUE

Qualité insurpassable

Petit enfant deviendra grand..., et surtout deviendra fort si sa maman lui donne cet hiver l'

13 FRANCS LE LITRE

EMULSION
GRIPEKOVEN

7 francs le demi-litre

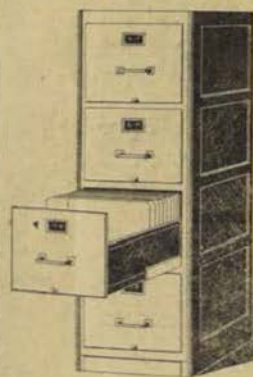
à base d'huile de foie de morue
et d'hypophosphites solubles

En vente à la PHARMACIE GRIPEKOVEN, 37-39, Marché-aux-Poulets, Bruxelles. On peut écrire, téléphoner (n° Bruxelles 3245) ou s'adresser directement à l'officine. Remise à domicile gratuite dans toute l'agglomération bruxelloise. Envoi rapide en province (port en sus).

Dépôt des Spécialités Gripekoven pour Ostende et la région : Pharmacie De Vriese, 15, place d'Armes, Ostende

SOC. AN. DES GRANDS MAGASINS
Vanderborght Fr^e

46 à 58
 Rue de l'Écuyer
 BRUXELLES



TOUS
 MEUBLES
 DE BUREAU

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

Fr. 3.30 le 1/2 kilo



**RHUM
 EXCELSIOR**



SEUL CONCESSIONNAIRE POUR
 LA BELGIQUE ET LE
 GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG :

A. J. SIMON & FILS
 René SIMON Succ^r
 BRUXELLES

Fournisseur de la Cour de Belgique

TROWER & SONS
 LONDON OPORTO
PORT & SHERRY
 WINES
 Dépôt : A. J. SIMON & FILS.
 BRUXELLES-MIDI. TÉL. 816

TROWER & SONS PORT-SHERRY
 LONDON - OPORTO -- WINES --

SPIRITUEUX & VINS

E. MERCIER & Co GOUT AMÉRICAIN
 -- VINTAGE 1911 --

A. J. SIMON FILS. René Simon Succ^r
 Fournisseur de la Cour de Belgique
 Rue Fontaines, 26, BRUXELLES-MIDI. Tél. B.8116